

Dissertation philosophique, programme BL

Conception HEC Paris

Session 2023

1 – Le sujet

Le bien-être

2 – Barème, attentes du jury

L'épreuve de philosophie n'est pas adossée à un barème de correction, mais elle conditionne un certain nombre d'attentes. Sur un plan général, ces attentes se résument (a) au traitement effectif du sujet et non pas seulement de son thème, (b) à la rigueur de la construction de l'argument, (c) à la précision et à la propriété des références convoquées, ou encore des expériences ou des faits invoqués et (d) à la correction, voire à l'élégance de la langue.

Ces attentes se déclinent sans doute selon les exigences singulières du sujet proposé, mais elles constituent le cadre général d'évaluation des prestations écrites des candidats.

3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques

À considérer les lots de copies dans leur globalité, ils comprennent des travaux de grande qualité, tant dans le travail de problématisation, qui peut témoigner d'une certaine finesse, que dans l'usage des connaissances, qui peut être précis et approfondi. De manière plus générale, les exigences formelles de la dissertation sont bien assimilées par les étudiants qui, à des exceptions près, s'attachent à formuler un problème qui met en relief les enjeux de la question et qui sert de fil conducteur à la réflexion. La plupart s'efforcent également de construire une argumentation qui soit progressive, appuyée sur des références philosophiques et étayée par des exemples.

Pour autant, certains travers méthodologiques récurrents demeurent et ont pénalisé de nombreuses copies. Principalement, on regrette et même on s'étonne d'une lecture scolairement étriquée de l'intitulé du sujet – *des* intitulés de sujet ? – qui en déploie une signification pouvant confiner à l'absurde. Au lieu effectivement de prendre

spontanément appui sur le sens ordinaire de l'expression « bien-être », bien des copies l'ont d'emblée décomposée en deux notions : « le bien » d'un côté, « l'être » de l'autre, substituant ainsi au sujet proposé et à son sens propre et naturel une réflexion très générale et très abstraite sur l'articulation entre morale et ontologie. Ainsi par exemple, une copie estime que « le bien-être implique qu'il y ait une façon bonne et une façon mauvaise d'être » ; une autre pose que « le bien-être peut être défini de manière ontologique comme le fait de bien être, d'être vertueux ». Dans le cadre de cette décomposition de la locution, certains candidats ont estimé que puisque le terme « bien-être » contient le mot « être », le sujet devait être interprété en termes ontologiques ou métaphysiques, ce qui a donné lieu à des considérations très générales sur l'être et l'essence, sans qu'on ne parvienne à comprendre pourquoi, si ce n'est pour insister, très artificiellement, sur une tension ou un problème dans l'intitulé – car « évidemment », il existerait une opposition entre l'être, forcément essentiel et immuable, et le bien, nécessairement changeant parce que subjectif. D'où des questions comme : comment s'articulent être et devoir-être ? le Bien est-il une forme supérieure d'être ? etc. Il convient ainsi de rappeler aux candidats que si l'analyse du sujet doit permettre d'en éclairer les enjeux, cette démarche ne doit pas être appliquée de manière tatillonne et mécanique, mais faire avant tout droit aux mots et à leur sens le plus ordinaire. Le travail d'élaboration conceptuelle qu'exige la dissertation philosophique s'appuie sur la langue usuelle, elle ne rompt pas avec elle sous des motifs de spécialisation académique et savante.

En outre, bien des candidats ont été surpris, voire déroutés par le sujet proposé, qui ne renvoyait pas directement à une notion classique de la tradition philosophique. D'où la tentation récurrente, dans nombre de copies, de ramener l'inconnu au connu et d'assimiler le bien-être à des concepts sans doute plus familiers comme le bonheur, le plaisir ou encore la joie. De fait, sur le bonheur, ce sont les références à Aristote, Épicure et Kant qui ont été les plus fréquentes – le problème étant qu'aucun de ces auteurs ne parle centralement du *bien-être*, ce qui a pu donner le sentiment d'une lecture artificielle et arbitraire des doctrines en question. D'une façon plus générale, trop de copies n'étaient pas soucieuses de se poser des questions simples, ne serait-ce que pour identifier la spécificité du bien-être par différence avec le plaisir ou le bonheur. Très peu de copies ont ainsi fait remarquer que si le bonheur est une visée humaine, le bien-être est commun à l'homme et à l'animal. Les candidats étaient soucieux de rattacher la notion à des références connues – c'est légitime – mais cela se faisait souvent au détriment d'un questionnement préalable et de distinctions conceptuelles opportunes. Certes, les copies qui n'ont pas cherché leur salut dans les seules références « connues » ont été un peu meilleures, même quand elles ne mobilisaient que très peu de références, parce qu'elles s'attachaient à cerner avant tout le sens de la locution, ses difficultés, voire ses impasses. Elles optaient pour une manière de recul critique, se contenant de se demander *comment* parvenir au bien-être pour s'interroger sur le *bien-fondé* d'une telle ambition. Le défaut de ces dernières copies aura toutefois souvent été de « psychologiser » le sujet et d'évacuer la dimension matérielle et physique du bien-être.

En fait, faute de recevoir un contenu précisément déterminé, la notion de bien-être s'est prêtée à bien des usages et à bien des interprétations disparates. Certains, par exemple, ont pu en repérer la présence dans la philosophie de Merleau-Ponty, au motif qu'il s'agirait d'établir une « relation harmonieuse entre moi et le monde » ; d'autres en ont fait le cœur de la philosophie platonicienne, au prétendu motif qu'elle entendait organiser la cité de manière à ce que chacun pût y connaître le bien-être ; d'autres enfin lui accordaient une place centrale dans la religion chrétienne, qui promettrait aux fidèles un « bien-être éternel ». Ces différentes lectures, qui confondent le bien-être

avec l'être au monde, la justice ou encore le salut, trahissaient un manque de rigueur dans l'analyse du sujet dont la spécificité et la singularité n'étaient pas suffisamment cernées.

On peut par ailleurs s'étonner de l'usage de certaines références philosophiques. Ainsi, affirmer que, pour Kant, la conduite vertueuse (« bien agir ») mène inéluctablement au bonheur (« bien-être »), c'est commettre un contre-sens puisque la philosophie kantienne ne cesse au contraire de souligner l'écart qui sépare ces deux fins, c'est-à-dire la moralité proprement dite et les penchants de l'inclination. L'homme vertueux n'est pas nécessairement heureux – ou s'il l'est, ce n'est pas à la mesure et en raison de sa vertu, mais « par ailleurs » et même « par accident » – tout comme le scélérat peut parfaitement jouir d'un bonheur qu'on peut estimer immérité. Dans un autre registre, la philosophie d'Épicure a elle aussi donné lieu à des confusions récurrentes, notamment quand la typologie des désirs (naturels et nécessaires, naturels et non-nécessaires, non-naturels et non-nécessaires) y a été présentée comme une classification des plaisirs. En revanche, des analyses à partir de Bentham ou de Mill ont souvent été judicieusement développées et ont permis de soulever des questions épistémologiques décisives, comme celle de la *mesure* du bien être ou encore celle de l'articulation entre bien être *individuel* et bien être *collectif*.

Les bons devoirs ont su procéder à un véritable travail de définition et de distinctions conceptuelles. Ils ont su également souligner l'actualité particulière de la notion de « bien-être ». Le développement récent d'une « économie du bien-être », mais aussi la multiplication des manuels ou des stages consacrés à l'épanouissement personnel ou au soin de soi consacrent sa montée en puissance et sa substitution progressive à l'idée de bonheur. Les copies les plus intéressantes ont effectivement été celles qui ont su rappeler que l'importance accordée au bien-être était récente, historiquement située, c'est-à-dire liée au contexte d'une société marchande individualiste, soucieuse du confort matériel et dans laquelle les grands idéaux (moraux, politiques ou religieux) étaient en recul. Ces copies ont osé défendre une approche critique de la notion, en montrant qu'il s'agissait d'une injonction commerciale à laquelle on pouvait opposer un idéal normatif, qu'il soit moral ou politique. Ces copies ont en général su faire un usage pertinent de la référence kantienne pour montrer que la vie éthique était préférable à la recherche du simple bien-être. L'idée que le bien-être pouvait être relativisé au nom de la morale a été toutefois trop peu présente dans les copies, ne serait-ce que parce que les candidats ont cru pouvoir interpréter le terme de bien-être en un sens moral, sous prétexte que dans « bien-être » il y a « bien ». Certaines copies, peu nombreuses, il est vrai, ont même su dépasser le constat d'une marchandisation du bien-être pour s'interroger sur les *raisons* de son succès : pourquoi le bien-être est-il devenu une valeur cardinale des sociétés contemporaines ? Son avènement est-il lié à des conditions économiques ou politiques particulières, telles que la montée de l'individualisme, les mutations récentes du capitalisme ou encore l'égalité des conditions propres aux sociétés démocratiques ? Si les analyses de Tocqueville ont parfois été convoquées par les étudiants, elles auraient pu être mises à meilleur profit pour traiter ces questions.

Les meilleures copies, enfin, ont su rattacher les différents aspects de la notion à des enjeux variés : par exemple, en montrant que le bien-être n'est pas le bonheur, mais une de ses composantes essentielles, parce qu'on ne saurait être heureux si un minimum vital, fait de confort et de besoins élémentaires, n'est pas satisfait. De même, le jury a apprécié les copies qui, plutôt que de se perdre dans des considérations sur les moyens d'atteindre le bien-être, ont fait remarquer que le bien-être ne saurait être, ni une norme, ni le résultat de règles ou de conseils, mais qu'il pourrait dépendre de

la libre appréciation de chacun – idée parfois étayée par une lecture de Canguilhem autour de la question du « normal ». Enfin, le jury a été sensible aux copies qui prenaient en compte la dimension politique du bien-être, notamment à travers des analyses un peu précises autour de l'idée d'État-Providence.

La dissertation philosophique n'est pas un exercice de spécialité, mais c'est un exercice raisonnablement savant, qui mobilise des connaissances – aucune n'est requise en particulier, mais un candidat au concours a suivi en hypokhâgne et en khâgne un enseignement généraliste substantiel et il est réputé *cultivé* – ainsi que des qualités rhétoriques et d'expression.

Bien des candidats réunissent ces qualités et s'acquittent de l'exercice avec bonheur, démontrant par le fait qu'il s'agit d'une épreuve dont les exigences sont bien ajustées à l'enseignement reçu.

4 – Conseils aux futurs candidats

Parfaitement indissociables les uns des autres, deux types de conseils sont utiles aux candidats, les premiers concernant la forme de leurs travaux, les seconds leur fond.

- Pour ce qui concerne la forme de la dissertation, il faudrait :

- une utilisation précise des textes, résultant d'une lecture de première main et garantissant une restitution attentive et directe des pensées, des mots et des concepts utilisés par les auteurs convoqués ;
- ne pas se contenter d'une phrase « emblématique » d'un auteur ou d'une généralité puisée dans un corpus incertain, mais prendre le temps de développer la pensée à laquelle on s'adosse sur le point précis qui intéresse la dissertation, non pour en faire état, seulement, mais pour nourrir le cheminement de réflexion dont la dissertation est la réalisation ;
- dans le cours du développement, essayer de revenir avec mesure au sujet, non pas pour rappeler au correcteur qu'on l'a bien entendu, mais pour montrer à chaque étape comment, progressivement, on en exploite les opportunités théoriques ;
- avancer de manière toujours critique, c'est-à-dire interroger et élucider les présupposés de ses propres affirmations, dans le cours du développement. Symétriquement, cela revient, non à juxtaposer les doctrines convoquées, mais à les discuter, à la fois en elles-mêmes et l'une relativement à l'autre (la démultiplication des références doctrinales restant, comme telle, un principe de confusion de la pensée et nullement la preuve d'une culture philosophique maîtrisée).

- Pour ce qui concerne le fond de la réflexion :

- tout, dans la dissertation, dépend de la lecture et de l'interprétation du sujet. Par « interprétation », on n'entend pas une manière arbitraire ou relative d'en comprendre le sens, mais la détermination des opportunités théoriques qu'offre son intitulé. C'est aussi ce qu'on appelle « problématisation du sujet », à quoi il faut être particulièrement attentif. À cet égard, il est rarement pertinent de définir les termes du sujet indépendamment les uns des autres, et il vaut mieux se donner une caractérisation de

départ du sens global de la formule proposée, caractérisation qui sera ensuite interrogée de manière ordonnée, et qui pourra même faire l'objet de variations sémantiques maîtrisées ;

• ainsi, en l'occurrence : « Le bien-être », ce n'est pas « Le bonheur », « Le plaisir » ou « la moralité », et ce n'est pas non plus une sorte d'amalgame plus ou moins savant du « bien » que recherche l'existence, et de « l'être » que vise la métaphysique. La locution réfère à un usage sémantique contemporain récurrent, voir « prégnant » dans la société civile, dont pratiquement toutes les sphères en sont investies : le milieu économique et professionnel (le bien-être au travail), le milieu scolaire et universitaire (le bien-être étudiant ou le bien-être à l'école), le milieu médical, évidemment, où la question des soins se révèle d'une authentique complexité. Proposer, par conséquent, de conduire une réflexion philosophique sur une telle locution et sur ses usages, c'est attendre une réflexion de première main – car le terrain n'est pas vraiment balisé par avance – sur leur diversité, leurs normes, leur opportunité. Nous saturons nos évaluations de références au bien-être : le faisons-nous raisonnablement ? selon quels principes ? que visons-nous à travers le bien-être ? le plaisir ? le bonheur ? la sécurité ? la liberté ? comment, du reste, ces différentes catégories s'articulent-elles entre elles ? ou faut-il renoncer à l'une ou à l'autre ?

Tous les candidats n'ont pas su identifier le périmètre théorique d'un questionnement sur le bien-être ; mais beaucoup y sont parvenus et le jury est heureux de les en féliciter.